

Bertrand Nouailles
Président de la Régionale APPEP Auvergne

À la DEC
Copie à Mme Numa, IA-IPR de philosophie

Objet : Numérisation des copies de l'épreuve de philosophie du baccalauréat, session 2021

Le 10 mai 2021,

Madame Anne-Catherine Harnois,

Nous savons depuis quelques semaines que les copies de philosophie du baccalauréat vont être numérisées. Conscients que le dispositif informatique est très certainement déjà mis en place, lucides quant à l'effet très certainement nul que va provoquer notre protestation, nous souhaitons malgré tout faire savoir que la très grande majorité des collègues de l'Académie qui ont répondu à nos sollicitations est défavorable à cette évolution des choses.

Certes, il est aisé de comprendre les avantages d'un point de vue organisationnel : pas de risque de perte de copies, économie de leur transport ; certes on peut avancer l'argument selon lequel cette numérisation se fait déjà pour certains concours. Bref nous serions mis en demeure d'évoluer avec « notre temps ».

Mais, précisément, depuis plus d'un an et demi, en tant que professeurs de philosophie, nous faisons largement l'expérience de l'usage à haute dose de l'informatique et de la dématérialisation, y compris, sans cynisme aucun, de nos élèves lorsqu'ils sont à distance et qu'ils ne sont plus que des noms sur un écran. Cette expérience nous a instruits. Que nous dit-elle ?

Premièrement, nous constatons une fatigue accrue dès lors que nous lisons sur un écran. Or nous aurons à déplorer sans doute, comme chaque année, des délais de correction de plus en plus réduits, ce qui va augmenter le temps de présence devant l'ordinateur, et donc la fatigue.

Deuxièmement, là aussi comme l'expérience nous l'a montré, les plates-formes du ministère ne sont pas toujours fiables, avec des ratés informatiques à répétition. Quelle garantie avons-nous que la plate-forme ne dysfonctionne pas ? Quelle garantie quant à la sécurité, quand on a constaté les ratages du mois d'avril ? Qu'en est-il des collègues qui n'ont pas un équipement informatique idoine, ou qui habitent dans des zones qui sont mal connectées ?

Maintenant, un troisième point n'est pas sans soulever de grandes inquiétudes : le recueil par vos services de métadonnées, que nous ne pourrions interpréter que comme une surveillance inadmissible de nos activités de correction. Cela inaugurerait un acte de défiance envers les correcteurs sans précédent.

Enfin, un dernier point qui nous interroge est le maintien et la continuation des commissions d'entente et d'harmonisation – commissions qui ne peuvent s'effectuer qu'en présence des correcteurs pour qu'elles soient efficaces et sérieuses.

L'APPEP a diffusé par ailleurs un communiqué national qui proteste contre cette numérisation des copies : <http://www.appep.net/surveiller-standardiser-deposseder-la-numerisation-des-copies-a-marche-force/>

Je vous prie de croire, Madame, à mes sentiments les plus respectueux.

Bertrand Nouailles.